

PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2025

A LA MAIRIE DE CHAUDEYROLLES

Nombre de membres :

En exercice : 11

PRESENTS : 9

VOTANTS : 9

Présents :

DEVIDAL Joël,
BRUN François,
ROMEAS Jean,
GIANA Sébastien,
CROZE Marie-Odile,

TORNATO Christian,
ROMEAS Annie,
SELMi Florence,
DEVIDAL Thibaut,

Absent(s) – excusé(s):

VIAL Jacques

Ordre du jour

1. Intempéries : Point sur les travaux, et les devis.
2. Programme coupe de bois pour l'année 2026
3. Devis remise en état des tables de l'auberge communale
4. Aménagement du poste de travail secrétariat
5. Repas des Aînés
6. Questions diverses.

Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : M. GIANA Sébastien

Début 20 h 00

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 27 juin 2025 : Unanimité

1 - Intempéries :

Le maire présente les différents travaux qui ont eu lieu sur la commune à la suite des intempéries du 17 10 2025.

- ✓ Enrochement route de Titaud : 46 548.00 € HT
- ✓ Renforcement de route le mas du Bourg : 14 256.00 € HT
- ✓ Les Imberts, le Cri, le Bancel, Maissonnette, Mézenchon, Rouchon : 22 352.00 € HT
- ✓ Route des Faux : 18 501.50 € HT
- ✓ Routes de Tirelonge, du Bancel, de Colombet, du Prat, Chemins de la Cascade, de la Roue, de Fontettes, de Titaud, de Chanet et des Ouches : 105 676.80 € HT
- ✓ Remise en état des murs et ruisseau proximité Rochette : 26 690 € HT

Soit un montant total de travaux à ce jour de **238 924 .60 € HT**

Il informe le conseil municipal que la ligne de trésorerie a été entamée pour un montant de 120 148.80 € et que la DESEC ne sera pas versée avant le 1^{er} trimestre 2026.

Pour la suite des travaux, une priorité est donnée aux chemins qui seront déneigés cet hiver. L'assemblée délibérante décide de poursuivre les travaux sur le chemin des Ouches et le fossé de la roue pour un montant de 19 440 .00 € HT.

Le chemin de Titaud est programmé au printemps avant les travaux agricoles.

2 - Programme coupe de bois pour l'année 2026 :

Le maire présente le programme de coupe bois pour l'année 2026. Les parcelles concernées sont : 10_U, 15_U, et 16_U (bois sur pied).

Le conseil municipal accepte l'ensemble des coupes.

3 - Devis remise en état des tables de l'auberge communale :

M. Le Maire informe le conseil municipal que les tables et les bancs de l'auberge communale ont besoin d'être rénovés.

Les différents gérants se sont servis des tables et des bancs comme mobilier extérieur et leurs états se sont dégradés.

M. Le Maire présente un devis de « Les petites bricoles » de 243.00 € HT pour un ensemble 1 table, 2 bancs soit pour 6 ensembles un montant HT de 1 458.00 €.

Le conseil municipal accepte le devis à l'unanimité d'autant plus que l'artisan est de la commune de Chaudeyrolles.

4 - Aménagement du poste de travail secrétariat :

M. Le Maire présente le projet d'aménagement du poste de travail de la secrétaire. Cette dernière dispose d'une RQTH, le bureau actuel ne correspond pas aux meilleures conditions de travail.

Le devis s'élève à 6 039.62 €, une aide du FIPHFP de 90 % peut être accordée. Il restera donc à la charge de la mairie 1614 €.

5 - repas des aînés :

Le maire informe le conseil municipal que le repas des aînés a lieu le mardi 4 novembre 2025 chez Jean le Dindon.

6 - Questions diverses :

Alti buro : la commune a été démarchée pour une offre informatique par Alti buro. Cette offre représente une économie intéressante par rapport au fournisseur actuel. Le conseil municipal accepte cette offre.

Pharmacie de Fay : La commune a reçu un courrier de la pharmacie du Mont-Signon pour une demande de soutien financier pour le projet de transfert de la pharmacie. Le conseil décide de reporter cette décision au printemps 2026.

Fin à 21 h 30

Clôture de la séance à 21h30.

P.V. arrêté lors de la séance du 27 septembre 2025

Le Maire, M. JOËL DEVIDA



M. GIANA Sébastien
Secrétaire de séance